



URBANISME ET MOBILITÉ

CONCILIER URBANISME ET MOBILITÉ GRÂCE À L'INNOVATION : UTOPIE OU RÉALITÉ ?



YVES ROUGIER
(86)
chef du département
de la planification
et de la gestion de crise
au ministère
de la Transition
écologique et solidaire

Les évolutions de nos sociétés ont atteint en ce début de siècle une situation hyperstatique due à la concentration des populations au sein de métropoles de plus en plus importantes où les transports collectifs atteignent leurs limites et ne disposent plus de foncier facilement disponible pour développer de nouveaux services alors même que les routes et rues sont déjà saturées et doivent intégrer les nouvelles mobilités individuelles et demain devront s'adapter au partage des voiries pour les véhicules autonomes.

Si l'histoire nous apprend que l'utilisation de l'espace s'est toujours faite en relation avec les moyens de déplacements principaux, le siècle à venir va devoir résoudre la quadrature du cercle résultant d'une croissance urbaine continue, de la pression forte sur les émissions de GES dues aux transports, d'une tendance ancrée à accentuer le partage des voiries urbaines au profit des modes doux et de la sensibilité accrue des citoyens sur les conditions de leurs déplacements quotidiens.

Dans ce contexte, l'avènement des véhicules autonomes est présenté par certains acteurs

comme la solution universelle à tous les problèmes. Certes ces véhicules semblent prometteurs pour traiter certaines difficultés actuelles telle la desserte des zones éloignées urbaines ou périurbaines ou l'augmentation du taux d'occupation des véhicules et donc la réduction de leur nombre. Cependant, il reste encore bien des difficultés à traiter, au-delà de celles liées à la maturation des technologies, pour passer du rêve à la réalité et pour éviter que cette opportunité ne débouche sur un échec. Parmi celles-ci, je citerai la question du modèle économique pour financer l'ensemble des acteurs, les choix politiques pour intégrer les nouveaux services de transports à une solution globale de mobilité, les contraintes juridiques ou le travail sociologique pour finir de couper le lien affectif encore très fort entre les citoyens et leurs véhicules personnels. De plus, la France et l'Europe sont dans ce domaine en retard face à des acteurs américains ou chinois dont les ambitions clairement affichées montrent que cette bataille économique est déjà en train de se jouer et qu'à défaut d'une réaction rapide et massive elle sera rapidement perdue.

Développer les villes de demain en intégrant les nouveaux systèmes et services de transport dans le respect des objectifs environnementaux, sociaux et sanitaires européens est une des missions des pouvoirs publics. À cet effet, les sujets de réflexions et d'actions ne manquent pas. X